

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11331
10 juillet 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 JUILLET 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention ce qui suit :

Le 8 juillet 1974, des unités des forces navales israéliennes ont coulé une dizaine de bateaux dans chacun des ports de Tyr, de Sidon et de Ras a-Shakh, dans le Liban méridional. Les commandos israéliens ont laissé derrière eux des tracts rédigés dans les termes suivants :

"Pêcheurs libanais,

Jusqu'ici, la pêche au large de nos côtes s'est déroulée dans la paix et la sécurité. Les pêcheurs libanais et israéliens quittent leurs ports respectifs et y rentrent sans encombre. Plus d'une fois des bateaux libanais ont trouvé refuge dans des ports israéliens à la suite d'ennuis mécaniques ou de tempêtes qui les avaient contraints à venir à la côte. Vos bateaux sont toujours reçus avec hospitalité et vous-mêmes et vos bateaux êtes retournés sains et saufs au Liban.

Autant que vous, nous souhaitons que cette situation se maintienne, mais les circonstances pourraient imposer un changement d'attitude.

Nous sommes venus vous avertir. C'est à vous de décider. Vous avez le choix entre la paix et la discorde. Les mêmes terroristes qui ont causé de graves dommages aux habitants du Liban méridional - à leurs maisons, leurs villages et leurs champs - se préparent actuellement à vous apporter le malheur. Ils utilisent vos ports de pêche, vos bateaux et se cachent derrière vos activités civiles pacifiques pour semer la mort et la destruction. C'est à partir de vos ports que les terroristes opèrent sur la côte israélienne. C'est de vos ports que sont partis les terroristes qui ont assassiné une paisible femme et ses enfants, et nous savons qu'ils se préparent à utiliser vos bateaux au départ de chez vous pour de nouvelles opérations.

A vous de choisir. Ne les laissez pas opérer à partir de chez vous. Prenez garde à cet avertissement avant qu'il ne soit trop tard. Nous sommes en faveur d'un Liban indépendant, d'un Liban pacifique, d'un Liban qui ne soit pas aux ordres de terroristes qui n'osent pas opérer à partir d'un autre pays.

Gardez-vous du mal.

Les forces de défense israéliennes"

On se souvient que le 25 juin, un commando de la mort parti du Liban sur un canot pneumatique s'est infiltré dans la ville côtière israélienne de Nahariya et a tué une femme, sa fille de 10 ans, son fils de cinq ans et un soldat israélien.

Le lendemain 26 juin, Michel Abu-Jaudeh, éditorialiste du quotidien de Beyrouth El-Nahar, écrivait dans son journal :

"Le raid de Naharyah démontre que l'activité des feddayins ne connaît ni obstacle ni limite. Israël a beau répéter au Liban de prendre des mesures efficaces pour fermer la frontière aux feddayins, ce dernier raid, venant cette fois de la mer, prouve qu'il est inutile de bloquer la frontière terrestre."

On croit savoir que les organisations terroristes se préparent à commettre de nouvelles atrocités du même genre, qui seraient exécutées par mer à partir des ports libanais. L'action du 8 juillet avait pour but de déjouer ces plans et d'empêcher les terroristes d'utiliser les ports susmentionnés comme bases d'opération et d'appui.

On se souviendra qu'au cours des dernières semaines, le Gouvernement libanais a continué de coopérer ouvertement avec les organisations de meurtriers. Il y a eu de nombreuses rencontres et consultations entre les dirigeants libanais et des protecteurs des terroristes comme Yassir Arafat, chef de la prétendue Organisation de libération de la Palestine - organisation de couverture des groupes terroristes et d'El Fatah, qui a revendiqué la responsabilité des meurtres de Nahariya. Au cours de ces réunions, le Gouvernement libanais et les organisations terroristes sont parvenus à un accord sur des questions telles que la création de comités de liaison et la constitution de patrouilles mixtes composées de membres des forces régulières libanaises et de terroristes. Lors de la réunion du Conseil de défense arabe qui s'est déroulée au Caire du 3 au 5 juillet, le Gouvernement libanais et les organisations de meurtriers ont adopté une position commune et présenté conjointement des propositions. Les agences de presse internationales ont rapporté que le Premier Ministre libanais a, en public, donné l'accolade aux représentants de ces bandes criminelles en leur disant : "Ce que vous voulez, nous le voulons".

Le Conseil a décidé que les Etats arabes devaient apporter leur appui à la politique d'asile et d'assistance que poursuit le Liban à l'égard des bandes terroristes et aider ce pays à faire face aux conséquences inévitables de sa politique criminelle.

Le Gouvernement israélien est déterminé à faire cesser la guerre de terreur arabe dirigée principalement contre des civils et tient le Gouvernement libanais pour responsable de s'être abstenu, contrairement à son devoir, de liquider les opérations des bandes meurtrières menées à l'intérieur et à partir de son territoire.

Israël a le droit et l'obligation, en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies, de se défendre contre ces attaques barbares et de protéger ses citoyens.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH